

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire des membres de La Randonnée Cérétane.

Les adhérents de l'association « LA RANDONNEE CERETANE » se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le 8 novembre 2008 à 9h30 (Mas Nogarède), sur convocation, par les soins de la Secrétaire, conformément à l'article 12 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée. Avec 155 présents ou représentés pour 260 adhérents, le quorum est atteint conformément à l'article 12 des statuts (moitié des membres plus un).

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean FERRER, en sa qualité de Président de l'association.

Le Président, accueille les participants au nom du Conseil d'Administration et ouvre l'assemblée générale ordinaire annuelle des membres de l'association. Il excuse l'absence des représentants de la Mairie de Céret retenus par d'autres réunions. Il demande à l'assemblée de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur Marcel MARTINEZ, Président du Comité Départemental de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (CDFFRP). Celui ci a demandé à madame Anne Marie WEILLE, Secrétaire Générale du CDFFRP, de représenter le Comité Départemental et la Fédération. Le Président remercie madame WEILLE de sa présence.

Le Président évoque le souvenir de Raymond MICHOU, qui a été longtemps un membre actif dévoué et apprécié du Club et qui est décédé cette année.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport Moral
- Rapport Financier de l'exercice
- Approbation du rapport moral et des comptes
- Rapport des activités 2007-2008
- Projets pour 2009
- Interventions des invités
- Election au Conseil d'administration
- Questions diverses inscrites à l'ordre du jour:

1. Rapport moral.

Le Président présente le rapport moral.

Il donne les grands chiffres des effectifs et de l'activité. Il incite les adhérents à devenir, eux aussi, animateurs, ils seront toujours aidés à le faire, à leurs débuts. Chacun doit pouvoir faire profiter les autres d'au moins une randonnée qu'il ou elle a eu l'occasion d'apprécier, il ou elle en retirera de grandes satisfactions. A cet effet, le Club fait un effort continu pour la formation de ses adhérents avec des actions internes (cartes et orientation, GPS, premiers secours, journées des animateurs,...) et en prenant en charge les coûts d'inscription à des formations fédérales. Au nom de l'ensemble des adhérents, le Président remercie tous nos animateurs, c'est grâce à eux que l'activité du Club est possible.

Le Président rappelle aux adhérents quelques règles inscrites dans notre règlement intérieur et les informe de plusieurs décisions, prises cette année par le Conseil d'Administration.

Celui-ci a décidé que le certificat médical qui est obligatoire pour une première adhésion ou la participation à une compétition (rando-challenge par exemple), ne le sera pas pour les adhésions suivantes, tant que la Fédération n'en aura pas ordonné autrement. Cependant il est recommandé aux adhérents, lorsqu'ils voient leur médecin habituel, de toujours penser à lui rappeler leur pratique sportive au cas où des contre indications pourraient les affecter.

Le co-voiturage est pratiqué fréquemment au Club. Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas établir de barème du partage des frais et de laisser les adhérents en décider eux mêmes en chaque circonstance.

Un groupe de travail défini par le Conseil aidera les organisateurs de sortie hors-département à préparer leur sortie et en même temps assurera la coordination de celle-ci avec le calendrier des activités.

Afin que les décisions du Conseil d'Administration soient mieux connues, les comptes rendus de ses réunions seront désormais consultables sur le site du club. Ils pourront aussi être demandés au Secrétaire Général.

Le Club compte maintenant onze baliseurs qui assurent l'entretien des sentiers sous la direction de la commission sentiers du Comité Départemental. Le Président les remercie au nom de tous les adhérents. Cette année, à la demande de la Mairie de Céret et de la communauté de communes du Vallespir, deux sentiers ont été balisés par le Club, avec des panneaux et un balisage rapproché, à l'intention des touristes, autour de Céret. Cette action devrait s'étendre à d'autres sentiers, en 2009.

Le Président rappelle le succès de la fête du Club, grâce aux nombreux bénévoles qu'il remercie. Il est satisfait de relever l'augmentation du nombre d'enfants qui ont participé, encadrés par le service jeunesse de la commune et par des membres du Club, à la randonnée qui était organisée pour eux.

En conclusion, le Président relève que le Club se porte bien, et que l'activité est soutenue, dans la ligne des actions qu'ont engagées nos prédécesseurs.

2. Rapport financier.

Le trésorier présente le rapport financier. Il indique que les dates de début et de fin de l'exercice, qui étaient en année civile, sont modifiées pour s'accorder à la pratique de la Fédération, qui valide les licences du premier septembre de l'année au trente et un août de l'année suivante.

Il donne les grands chiffres de nos comptes : avoirs, fonctionnement et investissement, les ressources, subventions et cotisations et la contribution financière à la Fédération.

Il donne les montants des principaux postes en dépenses et recettes et l'état de la caisse de solidarité. L'exercice se clôt avec un excédent modéré.

En conclusion, en ces temps de désastres financiers, les finances du Club se portent bien.

3. Approbation des rapports

Le rapport moral puis le rapport financier ont été mis aux voix.

Ils ont été, l'un à l'autre, approuvés à l'unanimité (pas de vote contre et pas d'abstention).

4. Rapport d'activité

L'activité en 2007/2008 : La Secrétaire Générale donne quelques précisions sur les grands chiffres des statistiques du club, réunies grâce au travail de Gérard LE BOUILL et Georges ROMANET.

Elle examine la proportion des adhérents qui participent à plusieurs groupes et montre qu'en majorité les adhérents participent aux sorties de plus d'un groupe. Le club n'est pas cloisonné.

La majorité des adhérents randonne régulièrement (plus de dix randos dans l'année). Le club continue d'accueillir occasionnellement bon nombre de touristes. La Secrétaire Générale souligne l'activité des animateurs, elle souhaiterait cependant qu'une plus grande partie d'entre eux acceptent de ne pas se spécialiser dans un groupe et fasse profiter de leurs talents les divers groupes de sortie du Club. Elle rappelle les différentes randos à thème qui ont eu lieu durant toute l'année. De nombreux participants, de tous les groupes, ont eu le plaisir de s'y retrouver.

Le Club a continué de s'impliquer dans plusieurs actions (fête du Comité Départemental, journée des autistes, forum des associations, Ronde Cérétane).

La formation a fait l'objet d'un effort important, par la participation à des stages fédéraux et par l'organisation de stages internes au club.

Cette année, une adhérente a obtenu le brevet fédéral d'animateur et deux adhérents ont suivi la formation d'animateur niveau 1.

Le Conseil d'Administration et les adhérents qui ont aidé bénévolement à l'organisation des actions du Club, se sont réunis lors d'un repas en commun (vendredi 19 septembre).

La fête du club a été un succès avec deux cents participants dont seize enfants amenés par le service jeunesse de la commune.

Les séjours hors département ont représenté un calendrier chargé avec une forte participation (117 personnes).

Premier état des projets pour 2008/2009 :

Sorties à thèmes

Dimanche 11 janvier 2009	Galette des Rois Randonneurs, Rando promenade et Montagne à Montbolo
Mardi 13 janvier 2009	Galette des Rois Marcheurs et Promeneurs à Montbolo
Samedi 14 mars 2009	Journée des animateurs A Tordères
Mercredi 1 ^{er} avril 2009	Rando des animateurs
Dimanche 19 avril 2009	Fête départementale de la randonnée à Salses
Dimanche 10 mai 2009	Volcans d'Olotte, sortie commune en car
Dimanche 28 juin 2009	Fête de la Randonnée Cérétane
Dimanche 14 septembre 2009	Organisation de la randonnée de la Ronde Cérétane

En 2009 la fête du Club est prévue place de la Liberté à Céret.

Plusieurs **sorties hors département** sont déjà prévues, leurs organisateurs les présentent brièvement.

Le Cantal, fin juin (Claude BONNET)

Andorre début juillet (Michael CARTWRIGHT et Jean SARDA)

Les Dolomites, début septembre (Henri RIGOLE)

Aude, autour de Bugarach, fin septembre (Marie-Jo COBREROS)

D'autres projets sont moins avancés et pourraient s'ajouter :

Le cirque de Navacelles

Le Tour du Mont Blanc ou du Queyras en itinérance Mi Juin

La Vallée de la Roya « Mercantour »

Les formations fédérales

Baliseur	Perpignan	7 et 8 Mars 2009
Animateur Niveau 1	Argelès sur mer	Module de base 4 et 5 Avril 2009 Spécifique Animateur 3 et 4 Octobre
Animateur Niveau 2	Banyuls sur mer	du 20 au 24 Mars 2009 et 16 et 17 Mai 2009

Et **les formations internes** prévues pour le moment

Révision des 1 ^{er} gestes de secours	Mercredi et Jeudi 12 et 13 Novembre 2008
Lecture de carte et orientation	3 Mercredis de suite, à Céret décembre 2008
Utilisation d'un GPS,	A la demande, par petits groupes
Utilisation d'un logiciel de cartographie	A la demande, par petits groupes

Une fiche d'alerte de secours est distribuée à tous les participants qui, après l'avoir complétée, la mettront dans leur sac. Il est rappelé à cette occasion qu'il est prudent d'avoir sur soi, dès que l'on passe la frontière, la carte européenne d'assurance maladie. Il suffit de la demander à la caisse primaire dont on relève.

Le rapport d'activité n'a pas à être soumis au vote mais l'assemblée l'applaudit chaleureusement.

5. Interventions

b) Intervention de la représentante du Comité Départemental de la Fédération

Le Président donne la parole à Madame Anne Marie WEILLE, Secrétaire Générale du CDFFRP, en tant que représentante du comité départemental de la Fédération française de la randonnée pédestre (CDFFRP) et de la FFRP. Celle ci observe que, si l'on dit que la randonnée est une grande famille, le Club La Randonnée Céretane en apporte l'illustration. Elle indique que le comité est en croissance rapide, passant de quarante et un à cinquante clubs affiliés en 2008 et dépassant maintenant trois mille adhérents. Elle souligne que l'activité sentiers sera importante en 2008/2009 avec plusieurs projets autour du Canigou, les jonctions entre GR10 et GR11, les GRT en cours (GRT83) et prévus. Aussi elle incite ceux qui le pourraient à s'inscrire au prochain stage de baliseur. L'assemblée générale du Comité Départemental est prévue le samedi 21 février 2009, elle est précédée d'une réunion des présidents de tous les clubs, qui peut être l'occasion de faire remonter des questions. Elle conclut en félicitant le club et souligne à nouveau à quel point elle a trouvé une ambiance amicale et sportive, entre gens qui marchent beaucoup.

6. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Tout d'abord, la Secrétaire Générale rappelle les noms des membres de l'actuel Conseil d'Administration. Puis elle présente la liste des membres sortants :

Dikkie CARITG

Albert MONGE

Rose Marie MONGE

Nelly AUBAUD (qui a remplacé Francis MARTY démissionnaire)

Tous présentent leur candidature.

Aucune autre personne ne s'est portée candidate jusqu'ici. Aucune ne se porte candidate dans l'assemblée.

Le Président indique qu'Henri MESTRE a proposé de coopérer avec le trésorier, sans être pour autant membre du Conseil pour le moment.

Les candidats, sont réélus par l'Assemblée générale à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration élira son Bureau le 17 novembre.

7. Questions diverses

1. Le covoiturage : Cette question a été traitée par une décision du Conseil d'Administration qu'a rappelée le Président.

2. Les frais de déplacement pour les sorties hors département : Cette question a été traitée par une décision du Conseil d'Administration qu'a rappelée le Président.

3. Le 2ème Rendez-vous : Il n'est pas nécessaire pour les sorties en Vallespir. Il est utile pour les sorties ailleurs. Le départ est toujours de Céret. Selon la sortie, le second rendez-vous peut être à Marquixane, Espira de l'Agly, Le Perthus, Banyuls, Mont Louis, Port Vendres, Paulilles, ... Il faut dans ce cas que l'animateur, s'il se trouve à Céret, puisse joindre par téléphone un correspondant qui se trouve à l'autre rendez vous, ou inversement. Sur les programmes, il serait utile de donner le numéro de portable.

4. Le livre d'or : Un adhérent a proposé que le Club mette à la disposition des participants à ses randonnées un livre d'or. L'assemblée après discussion décide qu'il soit demandé à cet adhérent de prendre en charge l'organisation de cette action.

5. La possibilité d'achat groupé de GPS : Les adhérents qui souhaitent se doter d'un GPS peuvent contacter Michael CARTWRIGHT pour un achat groupé. S'ils le souhaitent des sessions de formation pourront leur être proposées. S'ils n'ont pas de bonnes bases de cartographie et d'orientation, il est préférable qu'ils suivent auparavant le stage d'initiation à ces méthodes.

6. Les 2 € pour les "occasionnels" : Il s'agit de randonneurs qui ne sont pas membres du Club et qui viennent exceptionnellement suivre une rando. Au maximum trois randos, au-delà il faut qu'ils prennent leur licence. L'animateur leur demande deux euros pour couvrir le coût pour le club des garanties nous permettant cette possibilité. Le Bureau a discuté de l'application de cette règle. Il a décidé qu'il ne sera rien demandé aux personnes de la famille d'un adhérent, lorsque celui-ci les invite à une rando. Il suffira que l'adhérent le signale à l'animateur. La fiche d'enregistrement des participants va comporter une rubrique "invités".

7. Le site, les petites annonces : Un adhérent a demandé à mettre sur le site du Club une annonce. Le conseil d'administration a décidé de ne pas ouvrir une telle rubrique. Ce serait trop s'écarter de notre raison sociale. De plus, cela ferait courir le risque, fiscal, d'être considéré comme faisant concurrence à des entreprises commerciales qui publient des sites d'annonces. Par contre, il y a sur le site une rubrique intitulée "des sites de nos adhérents". Un adhérent peut mettre sur son site les annonces qu'il souhaite diffuser, et indiquer le lien au webmestre.

8. Le site, les photos : Il est rappelé qu'une personne qui ne veut pas figurer sur une photo publiée sur le site du Club a, absolument, le droit de le dire, soit au photographe, préventivement, soit au webmestre qui enlèvera ou fera enlever la photo.

Pour que les groupes de randonneurs se retrouvent tous dans les photos publiées sur le site du Club, il suffit que les adhérents prennent des photos, les sélectionnent et les publient, par exemple sur leur site Picasa® et envoient l'adresse au webmestre.

Les adhérents que cela intéresse, pourront participer à une séance de démonstration de la mise en œuvre du site du Club, pour cela il suffit d'envoyer un courrier électronique, en cliquant sur le mot webmestre, sur la page d'accueil du site.

Après ces "Questions diverses" le Président a clôt l'Assemblée Générale ordinaire de la Randonnée Cérétane pour l'année 2008.